

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 26 février 2021

L'appel à projet « Plantons des haies » est lancé !

Dans le cadre du programme « Plantons des haies », inscrit au plan de relance, la DRAAF, en étroite association avec la Région Grand Est, la DREAL, l'Office Français de la Biodiversité et les Agences de l'eau, lance un appel à projet « Animation et aide au montage de projet Plantons des haies ». L'objectif est d'atteindre 800 km de haies plantées sur les parcelles agricoles d'ici 2 ans. 5,5 millions d'euros sont dédiés à ce programme.

Cette ambition est en pleine adéquation avec la [stratégie biodiversité de la Région Grand Est](#) qui intègre notamment dans ses actions la plantation de haies, utiles au maintien de la biodiversité.

Sur les 5,5 millions d'euros dédiés au programme, 1 million d'euros est réservé pour des actions d'animation subventionnées jusqu'à 100% (dans la limite de 1500 euros par dossier) : les agriculteurs seront conseillés dans l'implantation, le choix des essences, l'entretien, le montage des dossiers, etc. Cet appel à projets vise ainsi à susciter et à financer ces actions d'animation et de conseil.

Dans un second temps, 4,5 millions d'euros permettront de financer les plants, les frais de plantation et de protection, avec un taux de subvention jusqu'à 90%. Cette démarche fera l'objet d'un nouvel appel à projets.

Le rôle des haies

Replanter des haies permet de répondre à l'objectif d'accélérer la transition écologique de l'agriculture du plan de relance (agroécologie). Haies et arbustes constituent un réservoir de biodiversité qui améliore la qualité de l'eau et des sols, le stockage du carbone, l'adaptation au changement climatique, le bien-être animal, et joue un rôle d'écran pour les produits phytosanitaires.

Les enjeux de l'appel à projet

Cette mesure est une opportunité pour les exploitants agricoles en vue de la future Politique Agricole Commune (verdissement de la PAC, Eco-régimes), et peut avoir un impact économique direct ou indirect (Certification Haute Valeur Environnementale, valorisation de la biomasse, etc.). C'est enfin un enjeu d'image, de qualité des paysages et de partage de la ruralité avec l'ensemble des citoyens.

La volonté commune de l'État et de la Région permet d'avoir des ambitions fortes en volume de replantation et assure :

- une complémentarité entre les différents programmes « haies », et notamment la restauration des trames vertes et bleues ;
- une approche simplifiée et coordonnée ;
- une vision de long terme au profit de tous, agriculteurs et société civile.

**Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de la DRAAF et à retourner avant le 31 mars 2021 : <https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Appel-a-projets-d-Animation-et-de>
Consulter le site France Relance : www.gouvernement.fr/france-relance**

Contact presse

Service communication
pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

DRAAF Grand Est, SREAA | Fabrice Guichon
sreaa.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr